

INFOS MUTUALITÉ

Fermeture de notre point de contact de Celles

Le propriétaire du bâtiment que nous occupons un demi-jour/semaine pour organiser notre permanence mutualiste à Celles a prévu de réaliser des travaux dans ce même bâtiment. Au regard de cette actualité, mais également dans le cadre d'une réflexion globale sur l'implantation de nos points de contact, nous avons pris la décision de fermer définitivement cette permanence hebdomadaire à partir du 12 juillet prochain. Nous conserverons cependant un réseau de boîtes aux lettres relevées régulièrement, sur toute la commune de Celles et de Mont-de-l'Enclus, afin que vous puissiez nous remettre aisément vos attestations de soins en vue d'un remboursement. Ces boîtes aux lettres se situent plus précisément à :

Celles - Rue Leclercq (Foyer Saint-Christophe, là où se déroulait notre permanence)

Escanaffles - Rue Monseigneur Descamps, 14

Molenbaix - Place de Molenbaix, 3

Pottes - Rue du Monument, 11

Velaines - Rue des Ecoles, 10

Orroir - Place d'Orroir, 4

Russeignies - Place de Russeignies, 8

Nos conseillers se feront un plaisir de vous accueillir à présent dans nos bureaux à proximité de Celles (Tournai, Pecq et Frasnes). Vous retrouverez les horaires de ces points de contact sur www.mc.be.

Si vous avez besoin d'autres renseignements plus détaillés ou d'obtenir divers documents, nos conseillers restent toujours à votre disposition par téléphone. Vous pouvez ainsi contacter directement notre centre de services de Tournai au **069 25 62 11**. Nos conseillers mutualistes vous répondent du lundi au vendredi de 9h à 12h30, le lundi et le mercredi de 14h à 17h (16h en juillet et août) et le jeudi de 14h à 18h (16h en juillet et août).

Nous vous rappelons également que vous pouvez réaliser un maximum d'opérations depuis votre domicile : n'hésitez pas à surfer sur notre site internet www.mc.be, vous pouvez y commander gratuitement un lecteur de carte d'identité, consulter votre dossier personnel, consulter l'historique de vos remboursements, commander vos vignettes, votre carte Mutas (ex-Eurocross) ou les enveloppes qui vous permettront de glisser vos attestations de soins dans nos boîtes aux lettres vertes.

Enfin, si vous le désirez, n'hésitez jamais à nous contacter par e-mail en nous écrivant à haiipi@mc.be.

Nos boîtes aux lettres autour de Jemappes et de Blaton

Le 7 juin dernier, vous appreniez par le biais de notre journal la fermeture des points de contact de Jemappes et de Blaton.

En complément à l'information reçue à ce moment-là, nous tenons à vous rappeler que notre réseau de boîtes aux lettres relevées chaque semaine vous permet toujours de nous faire parvenir toutes vos attestations de soins en vue d'un remboursement.

Pour la région de Jemappes, vous les trouverez à :

Jemappes - Rue Docteur Liénard (là où se trouvait notre secrétariat)

Cuesmes - Grand Place, 28

Cuesmes - Rue de la Fraide, 14

Flénu - Avenue du Champ de bataille, 309

Ghlin - Bousies, 1 bis

Ghlin - Rue de Jurbise, 63

Ghlin - Rue Limauge, 26

Mons - Rue des Canonniers, 3

Mons - Avenue du Tir, 160

Mons - Chaussée de Binche (UCM)

Quaregnon - Rue de Monsville, 43

Pour la région de Blaton, vous les trouverez à :

Blaton - Grand Place, 10 (juste en face de notre ancien secrétariat)

Basècles - Rue Grande, 51

Quevaucamps - Rue Vandervelde, 30

Bernissart - Rue Grande, 166

Harchies - Trieu Magdelon, 26

Si vous avez besoin d'autres renseignements plus détaillés ou d'obtenir divers documents, nos conseillers restent toujours à votre disposition par téléphone. Vous pouvez ainsi contacter directement notre centre de services de Mons au **065 40 26 26**. Nos conseillers mutualistes vous répondent du lundi au vendredi de 9h à 12h30, le lundi et le mercredi de 14h à 17h (16h en juillet et août) et le jeudi de 14h à 18h (16h en juillet et août).

Mutualité chrétienne Hainaut Picardie
Rue Saint-Brice 44, 7500 Tournai
Éditeur responsable : Virginie De Clercq
Fax : 069 21 25 65
E-mail : haiipi@mc.be

Tél. 069 25 62 11

Transport des malades : 078 05 50 05

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

18-25 ans

A la fin des études ou dès 25 ans, il faut s'inscrire à la mutualité

Si vous avez terminé vos études ou que vous allez fêter vos 25 ans cette année, il est temps de vous inscrire personnellement auprès d'une mutualité.

Pourquoi?

Pour bénéficier des remboursements en soins de santé et recevoir des indemnités en cas de maladie ou d'accident, vous devez être inscrit(e) et en ordre de cotisation auprès de la mutualité. Votre mutualité vous permet de bénéficier, en plus, d'une série d'avantages complémentaires et d'avoir accès gratuitement à des services d'aide et d'information.

Quand s'inscrire?

> si vous avez trouvé du travail

Que ce soit comme salarié ou indépendant, inscrivez-vous au plus vite, dès maintenant, afin d'être couvert et en ordre au moment de votre entrée en fonction.

> si vous débutez comme indépendant

Inscrivez-vous à la mutualité et à la Caisse d'assurances sociales

> si vous recherchez un emploi

Il faut vous inscrire à la mutualité dès la fin de votre stage d'attente.

> si vous êtes sous contrat d'apprentissage

Vous devez vous inscrire comme un travailleur ordinaire si vous êtes majeur(e). Si vous êtes mineur(e), alors vous êtes considéré(e) comme personne à charge.

> si vous êtes étudiant

Si vous êtes toujours aux études à vos 25 ans, vous devez vous inscrire comme titulaire dès votre anniversaire.

Et la couverture hospitalisation?

Bonne nouvelle : lorsque vous vous affiliez à la Mutualité chrétienne, vous bénéficiez de l'Hospi Solidaire : une couverture hospitalisation comprise d'office dès l'affiliation, pour peu que vous soyez en ordre de cotisation.

Une fois inscrit(e), vous bénéficiez déjà d'une bonne assurance!



Si vous souhaitez une couverture plus complète encore, c'est possible aussi! Lors de votre inscription comme titulaire, demandez à votre conseiller(ère) toutes les informations concernant les assurances hospitalisation facultatives de la MC, et trouvez ensemble celle qui vous convient le mieux!

Vous désirez vous inscrire à la Mutualité chrétienne? C'est très facile!

> Appelez le numéro gratuit 0800 10 9 8 7

- > Surfez sur www.mc.be et cliquez sur "Devenir membre" en haut de la page
- > Envoyez un mail à haiipi@mc.be
- > Rendez-vous dans le bureau de la Mutualité chrétienne le plus proche de chez vous : vous trouverez les horaires et les adresses sur www.mc.be ou en appelant le 0800 10 9 8 7.

Plus d'infos concernant la fin des études sur www.mc.be (> Que faire en cas de > Fin des études/Premier emploi)

Modes d'emplois

Pour aider les jeunes dans leurs différentes démarches administratives, Jeunesse & Santé a élaboré différentes brochures :

- "La Mutu, mode d'emploi"
- "18 ans et après, mode d'emploi"
- "Bientôt chez moi, mode d'emploi"

Ces brochures sont remplies de conseils pertinents et utiles à l'approche de ces carrefours de choix et d'orientation. Qu'en est-il de mes allocations familiales? Puis-je bénéficier d'allocations de chômage? Dois-je m'inscrire dans une mutualité? Si je trouve du travail, que dois-je faire? Puis-je accepter un job d'étudiant? Quel est le fonctionnement de la sécurité sociale? Comment trouver un emploi? Comment gérer au mieux son budget? Quelles sont les aides sociales? Comment s'assurer et assurer ses biens? Bref, quelles démarches doit-on réaliser après ses études et quand? Comment quitter le cocon familial dans les meilleures conditions? Ces brochures sont disponibles au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou via haiipi@mc.be.



Vos avantages

Interventions financières pour les plaines et les camps

Si votre enfant participe à un camp scout, patro, etc. ou à un stage sportif ou récréatif, sachez que la Mutualité chrétienne vous rembourse une partie du prix payé. N'oubliez pas de réclamer une attestation aux organisateurs.

La Mutualité chrétienne Hainaut Picardie accorde une intervention financière aux enfants qui participent à un séjour ou à l'une des activités suivantes:

Camps de vacances ou stages résidentiels

L'intervention s'élève à **2 EUR/jour**. Elle est accordée aux enfants âgés de 3 à 15 ans qui participent, pendant les vacances scolaires, à un camp de vacances ou un stage résidentiel, reconnu par la Mutualité chrétienne et agréé par l'ONE ou la Communauté française. Le camp ou le stage doivent avoir une durée minimale de 5 jours.

Plaines de jeux et stages non résidentiels

L'intervention s'élève à **1 EUR/jour**. Elle est accordée aux enfants âgés de 3 à 15 ans qui participent, pendant les vacances scolaires, à une plaine de jeux ou un stage non résidentiel, reconnu par la Mutualité chrétienne et agréé par l'ONE ou la Communauté française. La plaine de jeux ou le stage doivent avoir une durée minimale de 5 jours.

Vacances pour les jeunes handicapés

L'intervention s'élève à **5 EUR/jour**. Elle est accordée aux jeunes handicapés âgés de 3 à 21 ans qui partici-



pent, pendant les vacances scolaires, à une activité d'une durée minimale de 5 jours reconnue par la Mutualité chrétienne.

Cette intervention n'est accordée qu'une seule fois par an et est plafonnée à 20 EUR pour les enfants valides et à 50 EUR pour les jeunes handicapés. Elle ne dépassera pas le prix payé par le participant

A quelles conditions?

Cette intervention: - est accordée aux membres en ordre de cotisations d'assurance

complémentaire auprès de la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie.

- n'est pas accordée pour les initiatives organisées dans le cadre scolaire (classes vertes, classes de neige, classes de mer, voyage rhétos,...)

N'hésitez pas à réclamer le document 'demande d'intervention camps et plaines' à votre conseiller mutualiste ou à le télécharger sur notre site www.mc.be (rubrique avantages et services/vacances et loisirs).

NOS MAGASINS

Nouveau chez Qualias



Chapeaux, bonnets, foulards de tête préformés,... Des créations artisanales toujours produites par pièce par l'atelier de création "Terre d'escalas". Des modèles pratiques et étudiés, pour plus de facilité lors de la pose... pour les dames en traitement, mais aussi pour toutes les occasions... Des modèles originaux conçus dans des matières agréables et de qualité...



Décontraction, confort et esprit mode pour ces modèles déclinés dans divers coloris et divers imprimés...



ÇA SE PASSE

Stages de sophrologie

Prendre le temps de faire une pause dans son quotidien et d'apaiser son mental. Apprendre à vivre l'instant présent et récupérer naturellement de l'énergie dans la détente. Voilà ce que propose la sophrologie.

Cet été, 2 stages de 3 jours vous sont proposés. Les objectifs retenus seront : être avec soi, corps et conscience en mouvement et initiation à la méditation.

Le 1^{er} stage se déroulera à **Dottignies** du mardi 24 juillet au jeudi 26 juillet 2012 de 9h30 à 11h30 (au Centre de santé et de bien-être).

Le 2^{ème} se déroulera à **Vaulx** du mercredi 1^{er} août au vendredi 3 août 2012 de 9h30 à 11h30.

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour s'inscrire à l'un de ces stages. **Prix : 65 EUR/3 matinées**

Plus d'informations : candide.messiant@ressentir.be - 0489 106 651 www.ressentir.be

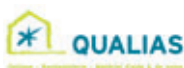
Marche ADEPS le dimanche 26 août

Encouragé par le succès indéniable de sa première marche ADEPS à Tournai, Sport Seniors Tournai remet le couvert en offrant à tous les amateurs de marche une seconde édition dont les nouveaux parcours dénichés par notre "maître pisteur" Lucien Depotte vous conduiront à découvrir ou revoir des sentiers et panoramas charmants de notre Tournaisis champêtre.

Comme l'année passée, cette marche ADEPS s'inscrit dans le cadre de la Fêtes des partenariats de la Mutuelle chrétienne Hainaut Picardie : de ce fait, le village du monde, composé d'une quarantaine de stands, rassemblant artisans et associations incarnant la solidarité locale et internationale, ouvrira ses portes à partir de 10h. De même toute la journée un bar bien fourni et une restauration chaude accueilleront les participants. **Profitez à Tournai de la dernière marche des vacances en famille le dimanche 26 août au départ du chapiteau monté sur la plaine de l'école du château à 200 mètres de la gare de Tournai.**

Informations au 0477 22 08 08 ou pierre.picq@skynet.be

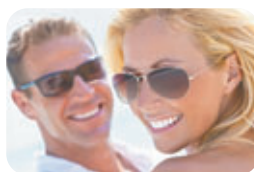
Nos Centres optiques



Protégez vos yeux

Profiter du soleil est toujours agréable, mais non sans risques pour vos yeux. Accessoires de mode incontournables, les lunettes de soleil offrent une protection indispensable. Peu de personnes sont conscientes

du réel danger que représentent les rayons du soleil pour les yeux. Votre opticien Qualias est là pour vous guider dans vos choix et répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous dans l'un de nos centres optiques



près de chez vous. Nos opticiens diplômés sont là pour vous conseiller en fonction de vos besoins.

Nos magasins :

- Ath** - Rue haute, 25 - 068 55 33 08
- Comines** - Rue de Wervicq, 13 - 056 85 32 30
- Mons** - Rue des Canonniers, 1 - 065 34 24 45
- Mouscron** - Rue du Bas Voisinage, 77 - 056 56 12 65
- Tournai** - Rue Saint-Brice, 56 - 069 68 64 94

Ouvert :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi de 9h à 12h30. Fermé le lundi durant juillet et août.

BON À DÉCOUPER

-10 EUROS

À L'ACHAT DE VOTRE PROCHAINE PAIRE DE LUNETTES SOLAIRES D'UN MONTANT MINIMUM DE 50 EUR (REMISE DÉDUITE).

COLLEZ ICI UNE VIGNETTE JAUNE.

CE BON EST À REMETTRE EN MAGASIN LORS DE LA COMMANDE DE MONTURES SOLAIRES ET EST VALABLE JUSQU'AU 31 JUILLET 2012.

Offre valable du 1^{er} mai au 31 juillet pour un achat minimum de 50 EUR (remise déduite) et uniquement pour les membres de la Mutualité Chrétienne en ordre d'assurance complémentaire

